



Rupture contrat location pr activite

Par **SYLVIE**, le **18/06/2012** à **21:38**

Bonjour,

J'ai signé avec un locataire un bail de location - loi n°89 462 du 6.07.89 modifiée par la loi n°94 624 du 21.07.94 pour 3 ans.

Ces derniers mois, j'ai été obligée de lui réclamer plusieurs fois le paiement des loyers et de le mettre face à ses mensonges ce qui a provoqué une lettre d'injures pour laquelle j'ai porté plainte.

Je viens d'apprendre par la presse qu'il est maintenant auto-entrepreneur et qu'il exerce une activité artisanale et commerciale à l'adresse de la maison que je lui loue. Il ne m'a pas informée officiellement par écrit.

Est-ce un motif de rupture de bail ?

Je ne souhaite pas signer avec lui un bail commercial.

Merci d'avance de vos réponses,

Cordialement,